

Délibération n° 2026-36 : Désignation des représentants à la commission territoriale n°11 Hers-Ariège de Réseau31 - Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne

Le conseil communautaire à l'unanimité (50 voix) :

Décide de ne pas procéder à une élection au scrutin secret et de désigner les représentants de la Communauté de communes à la commission territoriale « 11 - Hers - Ariège » de Réseau 31 à main levée,

Désigne les 5 représentants suivants :

- Monsieur Sébastien VINCINI, de la commune de Cintegabelle, élu à l'unanimité,
- Monsieur Jean-Louis REMY, de la commune de Cintegabelle, élu à l'unanimité,
- Monsieur Philippe ROBIN, de la commune d'Auterive, élu à l'unanimité,
- Monsieur René MARCHAND, de la commune du Vernet, élu à l'unanimité,
- Monsieur Dominique BLANCHOT, de la commune de Beaumont-sur-Lèze, élu à l'unanimité.

Délibération n° 2026-37 : Bilan et modification des Autorisations de Programme / Crédits de Paiements du Budget Général

Le conseil communautaire à l'unanimité (50 voix) :

Acte la reprise des crédits de paiement de 2025 non utilisés,

Acte la modification de la durée des AP/CP de la construction de l'école des arts et de l'aménagement d'une aire de grand passage des gens du voyage,

Acte la clôture de l'opération « Construction du gymnase de Cintegabelle »,

Acte la modification des montants de crédits de paiement des AP/CP sur l'exercice 2026 et les suivants.

Délibération n° 2026-38 : Bilan et actualisation des Autorisation de Programme / Crédits de paiement du Budget annexe Collecte et Valorisation des Déchets

Le conseil communautaire à l'unanimité (50 voix) :

Acte la reprise des crédits de paiement de 2025 non utilisés,

Acte la modification de la durée des AP/CP,

Acte la modification des montants de crédits de paiement des AP/CP sur l'exercice 2026 et les suivants.

Délibération n° 2026-39 : Vote des taux d'imposition des impôts ménage pour 2026 : taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties

Le conseil communautaire à la majorité, avec 46 voix POUR et 4 voix CONTRE (Annabelle CAMOU, Olivier CARTE, Marie-Christine FOURNIE, Patrice SCAPIN) :

Décide de fixer, pour l'année 2026, les taux d'imposition des impôts ménages comme suit et de les inscrire sur l'état 1259 FPU :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 2 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 5.46 %

Taxe d'Habitation : 10.70 %

Délibération n° 2026-40 : Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2026 : CFE (Cotisation Foncière des Entreprises)

Le conseil communautaire à l'unanimité (50 voix) :

Vote un taux de cotisation foncière des entreprises (CFE) de 32,16 % pour 2026,

Autorise Madame la Présidente à inscrire ce taux sur l'état 1259.

Délibération n° 2026-41 : Vote du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) pour 2026

Le conseil communautaire à la majorité, avec 46 voix POUR et 4 voix CONTRE (Annabelle CAMOU, Olivier CARTE, Marie-Christine FOURNIE, Patrice SCAPIN) :

Fixe, pour l'année 2026, un taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) de 15.53 %.

Délibération n° 2026-42 : Fixation du produit 2026 de la taxe GEMAPI

Le conseil communautaire à la majorité avec 48 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Olivier CARTE, Marie-Christine-FOURNIE) :

Arrête le produit de la taxe GEMAPI à 287 963 € pour 2026,

Charge Madame la Présidente de notifier cette décision aux services fiscaux.

Délibération n° 2026-43 : Détermination des montants à reverser aux communes membres au titre de la dotation de solidarité communautaire pour l'exercice 2026

Le conseil communautaire à la majorité, avec 46 voix POUR et 4 voix CONTRE (Annabelle CAMOU, Olivier CARTE, Marie-Christine FOURNIE, Patrice SCAPIN) :

Décide de voter le montant de la dotation de solidarité communautaire à reverser aux communes membres de la CCBA pour l'exercice 2026 ainsi :

Communes	Dotation de solidarité 2026 en €
Auragne	8 693
Auribail	4 476
Auterive	95 756
Beaumont sur lèze	20 926
Caujac	14 643
Cintegabelle	39 650
Esperce	6 024
Gaillac Toulza	25 397
Grazac	12 365
Grépiac	12 040
Labruyère Dorsa	4 068
Lagardelle	34 635
Lagrace Dieu	11 477
Marliac	2 715
Mauressac	8 788
Miremont	45 040
Puydaniel	8 936
Venerque	25 314
Vernet	36 158
Total	417 100 €

Délibération n° 2026-44 : Détermination des montants à reverser aux communes membres au titre de l'attribution de compensation pour l'exercice 2026

Le conseil communautaire à l'unanimité (50 voix) :

Détermine le montant des attributions de compensation à reverser aux communes membres de la CCBA pour l'exercice 2026 tel qu'indiqué ci-dessus.

Délibération n° 2026-45 : Budget général – Adoption du budget primitif 2026

Le conseil communautaire à l'unanimité (50 voix) :

Adopte le budget primitif 2026 du budget général de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain tel que présenté ci-dessus.

Délibération n° 2026-46 : Budget annexe Collecte et valorisation des déchets – Adoption du budget primitif 2026

Le conseil communautaire à l'unanimité (50 voix) :

Adopte le budget primitif du Budget annexe Collecte et Valorisation des déchets 2026 de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain tel que présenté ci-dessus.

Délibération n° 2026-47 : Budget annexe d'aménagement économique - lotissement ATHENA – Adoption du budget primitif 2026

Le conseil communautaire à l'unanimité (50 voix) :

Adopte le budget primitif 2026 du budget annexe ZAE lotissement ATHENA de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain tel que présenté ci-dessus.

Délibération n° 2026-48 : Budget annexe Zone d'aménagement économique - ERIS – Adoption du budget primitif 2026

Le conseil communautaire à l'unanimité (50 voix) :

Adopte le budget primitif 2026 du budget annexe ZAE ERIS de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain tel que présenté ci-dessus.

Délibération n° 2026-49 : Budget annexe office du tourisme intercommunal – Adoption du budget primitif 2026

Le conseil communautaire à l'unanimité (50 voix) :

Adopte le budget primitif 2026 du budget annexe Office du Tourisme Intercommunal de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain tel que présenté ci-dessus.

Délibération n° 2026-50 : Versement d'une subvention d'équilibre de 80 000 € du budget général au budget annexe Office du tourisme intercommunal

Le conseil communautaire à l'unanimité (50 voix) :

Approuve le versement de la subvention d'équilibre de 80 000 € du budget général au budget annexe Office du tourisme intercommunal

Charge Madame la Présidente de procéder à la réalisation comptable.

Délibération n° 2026-51 : Mutualisation du matériel fête – participation des communes au titre de l'année 2026

Le conseil communautaire à l'unanimité (50 voix) :

Approuve le montant de la participation financière des communes pour le financement du service mutualisé « matériel fête » au titre de l'année 2026 tel que présenté ci-dessus.

Délibération n° 2026-52 : Présentation et vote du Règlement Budgétaire et Financier (RBF)

Le conseil communautaire à l'unanimité (50 voix) :

Approuve et vote le règlement budgétaire et financier présenté et annexé à la présente délibération.